



Chers voisins,

Comme vous le savez peut-être, une association d'habitants de votre quartier s'est récemment créée, dans le but de lutter contre le projet d'agrandissement du tunnel de Belmont, à l'enquête actuellement.

Cette association a pour but dans un premier temps d'aider les riverains de l'autoroute à faire opposition à ce projet.

Pourquoi faire opposition ?

- Parce que les mesures anti-bruit annoncées ne respectent pas les normes légales
- Parce que ce projet décrit et financé comme une mesure d'entretien (d'assainissement ?) est en réalité un projet d'agrandissement du tronçon, avec tous les inconvénients à long terme liés au bruit et à la pollution qui en découlent.

Chaque personne concernée par ces mesures doit **faire opposition** individuellement et par **courrier recommandé** et ce jusqu'au **3 janvier au plus tard** (cachet de la poste faisant foi).

Après cette date plus aucun recours ne sera pris en considération. Les groupements ne sont pas valides pour ce type de démarches.

L'association « Non à l'élargissement autoroutier entre Vennes et Lutry » met à votre disposition des **lettres types** sur son site web : tunnelbelmont.wordpress.com

Nous espérons ainsi inciter un maximum de personnes à se positionner contre ces travaux que nous pensons réellement disproportionnés, inefficaces et en désaccord avec une politique respectueuse de l'environnement.

Association « **Non à l'élargissement autoroutier entre Vennes et Lutry** »

1092 Belmont-sur-Lausanne